

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020**

**Délibération**  
n° 2020.09.167

**Modification des  
statuts de la SPL  
SEMEA**

**LE DIX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 septembre 2020**

**Secrétaire de séance** : Brigitte BAPTISTE

**Membres présents** :

Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Isabelle DESMORTIER

**Ont donné pouvoir** :

Jean-Claude COURARI à Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL à François NEBOUT, Martine PINVILLE à Fabrice VERGNIER, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Zahra SEMANE à Jacky BONNET

**Suppléant(s)** :

Francis LAURENT par Isabelle DESMORTIER

**Excusé(s)** :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Jean-Jacques FOURNIE, Valérie SCHERMANN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2020**

**DELIBERATION  
N° 2020.09.167**

Rapporteur : Madame BEAUGENDRE

**MODIFICATION DES STATUTS DE LA SPL SEMEA**

Il est proposé au conseil communautaire d'apporter des modifications aux statuts de la SPL SEMEA, concernant la limite d'âge du Directeur Général et du Président.

Il est ainsi proposé de modifier :

- le dernier alinéa de l'article 18 des statuts afin de porter la limite d'âge du Président au moment de sa désignation de 65 ans à 70 ans.  
La rédaction de cet alinéa serait « Le Président ne peut être âgé de plus de 70 ans au moment de sa désignation. Le fait d'atteindre la limite d'âge en cours de mandat n'entraîne pas la démission d'office. »
- l'alinéa 3 du 2<sup>ème</sup> tiret de l'article 20 des statuts afin de porter la limite d'âge du Directeur général au moment de sa désignation de 65 ans à 70 ans.  
La rédaction de cet alinéa serait « Pour l'exercice de ses fonctions, le Directeur général ne doit pas être âgé de plus de soixante-dix (70) ans au moment de sa désignation. Le fait d'atteindre la limite d'âge en cours de mandat n'entraîne pas la démission d'office. Le Directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration. Lorsque le Directeur général n'assume pas les fonctions de Président du Conseil d'administration, sa révocation peut donner lieu à des dommages et intérêts si elle est intervenue sans juste motif. »

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la modification des statuts de la SPL SEMEA concernant la limite d'âge du Président (article 18 dernier alinéa) et du directeur Général (article 20, alinéa 3 du 2ème tiret).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**21 septembre 2020**

**Affiché le :**

**21 septembre 2020**